

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 2 février 2024	N° 2024-72

Convocation du 26 janvier 2024

Aujourd'hui vendredi 2 février 2024 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Pierre HURMIC, Vice-président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Patrick BOBET, M. Christophe DUPRAT, M. Michel LABARDIN, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Franck RAYNAL, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Agnès VERSEPUY, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Laurent GUILLEMIN, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Pascale PAVONE, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Alain ANZIANI à Mme Christine BOST
Mme Claude MELLIER à M. Olivier ESCOTS
M. Baptiste MAURIN à Mme Françoise FREMY
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET
M. Nicolas FLORIAN à Mme Béatrice SABOURET
M. Frédéric GIRO à Mme Brigitte TERRAZA
M. Stéphane GOMOT à Mme Nadia SAADI
Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI
Mme Harmonie LECERF MEUNIER à Mme Anne LEPINE
M. Jean-Marie TROUCHE à Mme Karine ROUX-LABAT

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Fabienne HELBIG à partir de 17h
M. Guillaume GARRIGUES à partir de 17h
M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 17h30
M. Jacques MANGON à partir de 17h30
M. Stéphane MARI à partir de 17h
M. Fabien ROBERT à partir de 16h40

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jean TOUZEAU à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 17h
Mme Céline PAPIN à Mme Brigitte BLOCH à partir de 17h30
M. Stéphane PFEIFFER à M. Jean-Baptiste THONY à partir de 13h25
M. Alexandre RUBIO à Mme Béatrice DE FRANCOIS à partir de 17h
M. Nordine GUENDEZ à Mme Myriam BRET à partir de 17h45
Mme Josiane ZAMBON à Mme Amandine BETES à partir de 12h
M. Dominique ALCALA à M. Christophe DUPRAT jusqu'à 14h30
M. Michel POIGNONEC à M. Max COLES à partir de 17h
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Michel LABARDIN à partir de 17h
Mme Agnès VERSEPUY à M. Dominique ALCALA à partir de 14h30
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 16h30
Mme Christine BONNEFOY à Mme Simone BONORON à partir de 11h50
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Pascale BRU jusqu'à 11h et à partir de 17h
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 16h30
M. Alain CAZABONNE à M. Christophe DUPRAT à partir de 16h30
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY à partir de 16h30
M. Olivier CAZAUX à Mme Camille CHOPLIN à partir de 17h 45
M. Guillaume GARRIGUES à M. Gwénaél LAMARQUE de 13h10 à 14h30
Mme Anne-Eugénie GASPAS à Mme Nathalie LACUEY à partir de 14h30
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Sylvie JUSTOME à partir de 16h30
Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI jusqu'à 17h
M. Gwénaél LAMARQUE à M. Guillaume GARRIGUES de 16h15 à 17h
M. Gwénaél LAMARQUE à M. Jacques MANGON de 17h à 17h30
Mme Fannie LE BOULANGER à M. Bastien RIVIERES à partir de 16h25
M. Thierry MILLET à Mme Fatiha BOZDAG de 11h à 16h30
M. Thierry MILLET à M. Pierre de Gaétan N'JIKAM MOULIOM à partir de 16h30
Mme Pascale PAVONE à Mme Daphné GAUSSENS à partir de 16h30
M. Patrick PUJOL à Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 12h40
Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET à partir de 12h20
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à M. Serge TOURNERIE à partir de 17h12

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 2 février 2024	Délibération
	Direction de l'Habitat Service Ville et Quartiers en Renouveau	N° 2024-72

**Financement du Groupement d'intérêt Public - Grand projet des Villes - Subvention
2024 - Décision - Autorisation**

Madame Christine BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Les missions du Groupement d'intérêt public des Grand Projet des Villes (GIP-GPV) de la rive droite contribuent depuis environ vingt ans à valoriser le territoire de la rive droite en mettant en œuvre un projet global destiné à améliorer les conditions de vie des habitants des 4 villes constitutives (Bassens, Cenon, Floirac et Lormont) et à participer à l'ambition d'une métropole inclusive.

Ce territoire compte près de 47 % de la population résidant en quartier « Politique de la ville » de la Métropole (pour environ 10 % de la population métropolitaine) qui connaissent de profondes difficultés socioéconomiques. Ces territoires rassemblent 12 opérations d'aménagement (dont 4 au titre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)).

Acteur stratégique du développement économique et de l'emploi, du renouvellement urbain, de la mise en valeur du patrimoine naturel du Parc des coteaux, de l'agriculture urbaine, de l'accès aux droits, à la culture pour tous et de la promotion de l'image de la rive droite... les travaux du GIP, pilotés par les élus du territoire, alimentent parfaitement les priorités du contrat de ville métropolitain.

Le soutien de Bordeaux Métropole se manifeste à l'égard du GPV par une participation à sa gouvernance, par une contribution financière (objet de la présente délibération), ainsi que ponctuellement via des participations complémentaires dans le cadre de délibérations spécifiques relatives aux différentes politiques publiques de Bordeaux Métropole (Économie sociale et solidaire, Nature...).

Le soutien au titre de l'année 2024

Le Groupement d'Intérêt Public des villes de la rive droite présente un budget prévisionnel 2024, qui s'équilibre à hauteur de 1 459 612€ ; il était de 1 283 617 € en 2023. Cette augmentation est principalement liée à un poste de sous-traitance qui a augmenté de 138 715 euros. Ce budget est fortement marqué par le portage de deux dispositifs : un travail de valorisation des déchets du BTP issus des chantiers de rénovation urbaine en lien avec l'Opération d'Intérêt Métropolitain « Arc Rive Droite » (Ecologie Industrielle et de Territoire) et autour de la production agricole (Projet Alimentaire de Territoire).

Par ailleurs le GPV se dote en interne d'une démarche de responsabilité sociétale des organisations (sur les questions de déplacements de ses collaborateurs, d'usage des TIC, de formation professionnelle, de télétravail, ...) et va mettre en place un « bilan carbone » de son fonctionnement.

Ventilé par grandes missions, le budget du GPV se décompose en :

- Fonctionnement et Communication : 19% (26% en 2023),
- Développement Urbain et Mobilités : 8% (3% en 2023),
- Parc des Coteaux : 14% (idem en 2023),
- Panoramas : 11 % (8% en 2023),
- Développement & Aménagement Economique : 11% (12% en 2023),
- Ecologie Industrielle Territoriale : 9% (8% en 2023),
- Cité de l'Emploi : 7% (8% en 2023),
- Cités Lab : 4% (idem en 2023),
- Projet alimentaire de territoire & appel à projet « Quartiers Fertiles » : 17% (idem en 2023).

Pour faire suite à la demande du « Grand projet des villes » et conformément aux règles statutaires de ce Groupement d'intérêt public il est proposé une subvention métropolitaine de 222 150 € ; pour mémoire, celle-ci était de 221 310 € en 2023.

Les financeurs classiques du GIP : 4 communes constitutives, l'État, la Région, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), le Département et les bailleurs viennent compléter ce budget.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :
Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5217-2,

VU la délibération n°2020/124 du Conseil de Métropole du 14 février 2020 portant prolongation du soutien au groupement d'intérêt public des villes de la rive droite,

VU la décision prise par le Conseil d'administration du GIP GPV des villes de la rive droite du 13 décembre 2023 portant approbation du budget prévisionnel 2024,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la participation financière sollicitée s'inscrit dans les orientations du contrat de ville de la métropole Bordelaise,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une participation de Bordeaux Métropole d'un montant de **222 150 €** au Groupement d'intérêt public des Grands projets des villes de la rive droite pour le financement de son budget prévisionnel 2024,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention relative aux modalités de versement de la participation financière ci-annexée et toutes les autres pièces nécessaires à son exécution,

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2024, compte 657382, Chapitre 65 - fonction 552,

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur POUTOU;

Ne prend pas part au vote : Monsieur TOUZEAU, Monsieur EGRON, Monsieur PUYOBRAU, Monsieur RUBIO, Madame LACUEY, Madame LEPINE

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 2 février 2024

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 7 FÉVRIER 2024</p> <p>DATE DE MISE EN LIGNE : 8 FÉVRIER 2024</p>	<p>Pour expédition conforme, par délégation, la Vice-présidente,</p> <p>Madame Christine BOST</p>
---	---